

Équipe de la coordination du don d'organes

Le métier d'infirmier coordinateur des dons d'organes et de tissus



Au sein de l'hôpital, l'infirmier coordinateur des dons d'organes et de tissus a une mission transversale.

Les fonctions du coordinateur sont multiples.

Sa mission principale est le recensement des donneurs potentiels afin d'optimiser l'offre de la greffe. Il développe la motivation des services partenaires et il conçoit et anime des actions de formation et d'information.

Pour chacune de ces prises en charges, il est garant, auprès des proches des donneurs, du respect des lois de bioéthique, du respect du défunt et de sa volonté. Il les accueille et les accompagne tout au long de la prise en charge.

Il est en liaison constante avec un régulateur de l'agence de biomédecine pour l'élaboration, la validation du dossier et l'attribution des greffons. Il s'occupe de toute la chaîne jusqu'au prélèvement des organes.

Ses activités sont :

Le **recensement et la prise en charge des donneurs potentiels d'organes en état de mort encéphalique** dans un service de réanimation, ce qui englobe :

- > l'entretien avec les proches afin de recueillir la non-opposition aux prélèvements d'organes et de tissus (PMOT),
- > l'élaboration du dossier Cristal par le recueil et la transmission des données nécessaires à l'évaluation et qualification des greffons,
- > l'organisation et la gestion du bloc opératoire,
- > le conditionnement et l'acheminement des greffons et des tissus vers les centres de greffes,
- > l'aide aux démarches administratives et le suivi des proches.

La **prise en charge des donneurs de tissus** de la sélection aux prélèvements chez les personnes décédées à cœur arrêté au sein de son établissement.

Au Centre Hospitalier de Perpignan, les coordinateurs ont intégré un protocole de coopération qui leur permet de prélever les cornées. Ce transfert de compétence par les chirurgiens ophtalmologistes a permis de développer l'activité de prélèvement de tissus et d'améliorer l'accès à la greffe.

La **gestion des dossiers** des donneurs et leur suivi.

Le **suivi des comas graves** (Cristal action)

La **gestion des procédures**, contrôle de conformité des processus et documents. Démarche de gestion des risques. Traitement et suivi des événements indésirables. Veille documentaire et réglementaire.

La **production et exploitation de statistiques** relevant du domaine de l'activité.

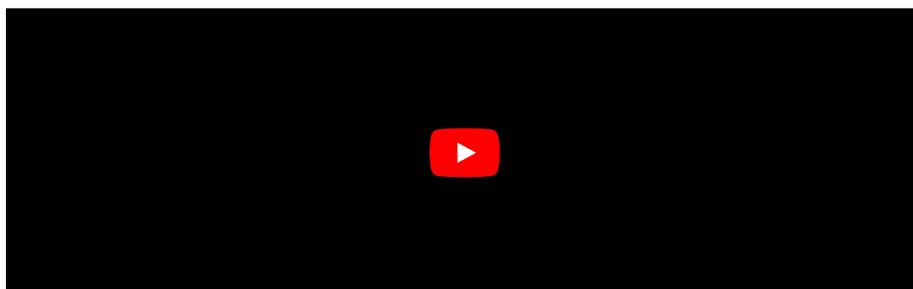
La **participation à une activité de réseau**, travail en équipe pluridisciplinaire, soutien.

La **formation du personnel soignant** intra et extra hospitalier.

L'**information et la sensibilisation** sur le don et la greffe. Il élabore et met en place un plan de communication relatif au domaine d'activité, afin de mettre en avant cette cause de Santé Publique définie comme "intérêt national". Il organise des événements pour la promotion du Don lors de la journée nationale et internationale du Don et de la greffe et de reconnaissance aux donneurs et leurs proches.

Clip de sensibilisation au don d'organe du Centre Hospitalier de Perpignan et l'USAP

Une Passe Pour La Vie



ALLER PLUS LOIN

SUR L'INTERNET

> **Service Prélèvement multi-organes et tissus (PMOT)**

